

SYMEVAD – Comité Syndical du 23 juin 2025**2025-20**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SYMEVAD

Séance du 23 juin 2025

Le vingt-trois juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le dix-sept juin deux mille vingt-cinq.

Titulaires présents :

M. BOURY Thierry, M. PREIN Thierry, , M. DUMONT Christophe, M. MERCIER Patrick, M. GUENEZ Frédéric, , M. MUSIAL Christian, M. MONCHY Jean-Marie, M. DERROUCHE Rachid, M. BIZET Gérard, M. CAMPBELL Marc, M. DELATTRE Régis, M. VALLIN Jérôme.

Suppléant ayant pris part au vote :

M. BAEY Olivier, M. CARUSO Vincent,

Étaient excusés :

M LICTEVOUT Patrick, M.YUX Alain ; M. PEDERENCINO Michel, M BOYER Jean-Luc, M. MEHAIGNERY Charly, M DEREGNAUCOURT Eric, Mme CORDONNIER Bernadette, Mme. CHARLES Célia, M. SILVAIN Eric, Mme. VAILLANT Lucie, M. KUMOREK Laurent, M. VANDEVILLE Bruno, M. MASSON Alain, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M VALLIN Jérôme, M. HERMANT Jean –Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre, M. THOREZ Michel, Mme. PLANTIN Liliane, M. DAPVRIL Romain, Mme LAISNE Genévrière M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGE Pascal, M. CHARLES Christophe, M DELATTRE Joël, Mme. LOUWYE Valérie, Mme. RUSINEK Lydie, Mme. TAOURIT Inès, M. FAUQUEMBERGUE Bernard, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTECVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, Mme WERQUIN Mildred, M HOUVENAEGHEL Michel, M. CORNU Francis, RICHARD Francis.

SYMEVAD – Comité Syndical du 23 juin 2025

2025-20

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Objet : Affectation des résultats 2024 du budget « énergie renouvelable »

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L.2311-5 et R.2311-12 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Vu la délibération 2025-18 portant sur l'approbation du compte administratif 2024 pour le budget « énergie renouvelable » ;

Vu la délibération 2025-12 portant sur la reprise anticipée des résultats 2024 sur le budget primitif 2025 « énergie renouvelable » ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 pour le budget « énergie renouvelable »

Constatant que le compte administratif 2024 du budget énergie renouvelable fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
Résultats de clôture		47 394.84		921 973.49		969 368.33
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	1 756 086.86	1 803 481.70	770 220.68	1 692 194.17	2 526 307.54	3 495 675.87
Résultats définitifs		47 394.84		921 973.49		969 368.33

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical décide :

SYMEVAD – Comité Syndical du 23 juin 2025**2025-20****Article 1 :** De reporter l'excédent de fonctionnement (002) soit 47 394.84 €

Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	14
Dont titulaires	12
Dont suppléants prenant part au vote	2
Procurations	0
Suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8
Votes favorables	14
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Le Président**Christian MUSIAL**

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2025

Application agréée E-legalite.com

70_DE-062-200007201-20250623-D202520-BF